LE CHÔMAGE ET LA RÉUNION DES MINISTRES
DES FINANCES

[Traduction]

M. Walter C. Carter (St-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances au sujet de la réunion des ministres des Finances qui doit se tenir à Ottawa le 28 décembre. Le ministre compte-t-il réserver une partie de ces discussions au très sérieux problème du chômage auquel les Canadiens devront faire face cet hiver?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, l'un des principaux points à l'ordre du jour de la réunion des ministres des Finances provinciaux qui se tiendra en décembre porte sur les perspectives économiques pour l'année prochaine.

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'APPLICATION EXTRA-TERRITORIALE DES CONTRÔLES AMÉRICAINS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet du communiqué de la conférence ministérielle canado-américaine. J'attire son attention sur le bas de la page 2 et je voudrais savoir s'il est juste d'en conclure que les participants américains à la conférence ont refusé de donner une assurance aux ministres canadiens au sujet de l'application extra-territoriale des contrôles imposés aux États-Unis?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Comme les ministres étaient liés par les lois du Congrès, ils n'ont pu promettre de modifier cette politique. Ils ne sont pas membres de l'assemblée législative, comme le chef de l'opposition et moi-même. Ils n'ont donc pu s'engager au nom du Congrès. Toutefois, nous leur avons fait comprendre qu'ils devraient exercer leur influence pour faire cesser l'application extra-territoriale de ces mesures, initiative que nous considérons comme une provocation inutile.

L'hon. M. Stanfield: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Je m'excuse d'empiéter sur l'horaire, mais je pense qu'il s'agit d'une question extrêmement importante. A-t-on donné quelque assurance que le gouvernement américain ferait des instances en faveur de la politique que les ministres canadiens ont fait valoir auprès des ministres américains?

L'hon. M. Sharp: Les secrétaires avec lesquels nous discutions de ces questions ont déclaré qu'ils comprenaient la situation mieux que jamais auparavant. Selon moi, ils ont été influencés par nos arguments. C'est tout ce que nous pouvons espérer.

LES AIDE-MÉMOIRE CONCERNANT LA POLITIQUE RESTRICTIVE DU COMMERCE

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? C'est au sujet d'une réunion de certains ministres à Washington. On signale que le gouvernement canadien a remis deux aide-mémoire au gouvernement américain concernant la possibilité d'une politique restrictive du commerce. Je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si ces aide-mémoire figurent parmi les documents qu'il a déposés à la Chambre aujourd'hui et, s'ils n'y sont pas, s'il a l'intention de les déposer eux aussi?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, non, je ne les ai pas déposés aujourd'hui. Les notes ont été présentées il y a quelque temps. Elles ne faisaient pas partie des documents avant cette conférence. J'aimerais prendre pour avis la demande du député. Je crois qu'en raison de leur nature il faudrait les déposer. J'étudierai la question.

## RADIO-CANADA

PRÉSENTATION D'UN AVORTEMENT ILLÉGAL À L'ÉMISSION «WEEKEND»

M. Jean-R. Roy (Timmins): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice et se rapporte à l'avortement illégal présenté au programme «Weekend» de Radio-Canada dimanche dernier. S'est-on adressé à son ministère pour savoir si cette préconisation par notre réseau national d'un acte illégal ne constitue pas une infraction en vertu du Code criminel? Ensuite, le ministre a-t-il l'intention de prendre des mesures à l'égard de ce plaidoyer subtil en faveur de l'organisation de cliniques d'avortement au mépris de la loi qui s'y applique?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la réponse à la première partie de la question est non. Que je sache, on n'a pas consulté le ministère de la Justice. La réponse à la seconde partie de la question est que je ne considère pas comme une infraction le fait de préconiser une réforme de la loi.

## LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES DEMANDES DE PERMIS DE DÉBARQUEMENT À TORONTO DE CERTAINES LIGNES

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement compte accorder des permis de débarquement pour Toronto à cinq lignes aériennes européennes qui en ont fait la demande; il s'agit d'Alitalia, KLM, SAS, TAP et Lufthansa.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, on devrait adresser cette question au ministre des Transports, mais, de façon générale, je pense qu'elle est encore à l'étude.